

## La cohabitation avec Rabaska

### Projet :

Je considère que Rabaska fait partie des projets, dans la région de Québec-Chaudières-Appalaches qui doit absolument se réaliser. Ce projet aura beaucoup plus d'avantages que de désagréments mais il y en aura quelques uns et c'est normal. On ne peut pas faire un projet qui aura autant d'envergure sans avoir quelques perturbations! Une saine cohabitation doit être faite avant et non après. Puisque la ville a déjà signé des ententes contractuelles au niveau des garanties financières. Je pense que la ville devrait négocier pour les citoyens d'autres éléments. En fait, comme il s'agit actuellement de terrains et de sites non valorisés, pourquoi ne pas faire en sorte qu'après la construction de Rabaska que de nouvelles aires soient mises à l'avantage des citoyens comme un nouvel accès au fleuve ?

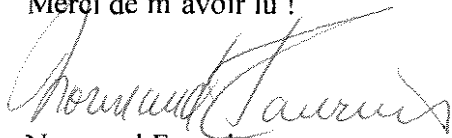
1. favoriser la culture des sites pour l'agriculture;
2. permettre l'accès au fleuve pour les canots et les kayaks;
3. Développer des pistes de ski de fond et raquette;
4. Permettre l'accès au site dans la mesure du possible

L'amélioration des services d'incendies pour la ville a été déjà établie. Mon questionnement est que pour la ville, est-ce que d'autres mesures ont été prises comme mes 4 exemples précédents? Actuellement, il n'y a rien de cela. Donc pendant la période

de construction, les travaux de base seraient faits en partie par Rabaska. La ville pourrait donc capitaliser pour ses citoyens et améliorer l'acceptabilité général de ce projet.

Je recommande la réalisation du projet, c'est trop gros pour passer à côté de cette manne.

Merçi de m'avoir lu !



Normand Fournier